

**Nombre de délégués :**

En exercice	114
Présents	71
Procurations	4
Votants	75

DELIBERATION N°6-030225**Objet : SPIC Périgord noir environnement : cession du tracteur routier immatriculé CG-120-BP de marque DAF**

L'an deux mille vingt-cinq, le trois février, le comité syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "La Borne 120", commune de Marcillac-St-Quentin sous la présidence de M. Jérôme PEYRAT, Président.

Date de convocation du Comité syndical : le 24 janvier 2025

Etaient présents :**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FENELON :**

ARCHIGNAC	Joël PARKITNY	
BORREZE	Dominique HERMENAULT	
CALVIAC EN PERIGORD	Sylvie MENARDY	Jean-Louis CHUPIN
CARLUX	Jean-Claude DELHORBE	Marie-Laure FERBER
CARSAC-AILLAC	Andrée CAMBIER	
JAYAC	Guy ESTRUC	Marie-Noëlle LE ROY
PAULIN	Alain PERIQUOI	
PECHS-DE-L'ESPERANCE	Guy PRIESTER	
PRATS DE CARLUX	Héloïse MARADENE	
SALIGNAC-EYVIGUES	Jacques FERBER	Sylvain GAUTHIER
SIMEYROLS	Jean-Pierre PLANCHE	
ST CREPIN ET CARLUCET	Gérard TEILLAC	
ST GENIES		
ST JULIEN DE LAMPON	Jean-Pierre HAMEL	Chantal LAVILLE
STE MONDANE	Éric BOURDET	Gilles ARPAILLANGE
VEYRIGNAC	Hélène DENIS	

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMME-VILLEFRANCHE DU PERIGORD :

BOUZIC	Odile LESCURE	
CASTELNAUD LA CHAP.	Jean-Philippe FARFAL	
CENAC ET ST JULIEN	Philippe BOISSON	
DAGLAN	Maurice LAPOUGE	
DOMME	Patrick ARMAGNAT	
FLORIMONT GAUMIER	Mathias LUCAS	Nicole MAROUSSIE
GROLEJAC	Sylvain MARTEGOUTTE	Jocelyne TIREL-LALAUDE
NABIRAT		
ST AUBIN DE NABIRAT	Véronique BENITTA	
ST CYBRANET		
ST LAURENT LA VALLEE		
ST MARTIAL DE NABIRAT	Hervé MENARDIE	François DEFONTAINE
ST POMPON		
VEYRINES DE DOMME	Jean-Pascal FARINA	Pascal MISSIAEN

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE LA DORDOGNE FORET BESSEDE :

ALLAS LES MINES	Sylvain BRULEY	Yves GAROUTY
CASTELS ET BEZENAC	Hervé CARVES	Alain FREREBEAU
MEYRALS	Éric HAUTESERRE	Jacqueline JOUANEL

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HOMME :

AUBAS	Jean-Marie DESCAMP	Elisa COUSIN
COLY-ST AMAND	Jean-Louis BREUIL	
FANLAC		
LA CHAPELLE AUBAREIL	Catherine BERTHELOT	
LES FARGES	Philippe LAVIEVILLE	
MONTIGNAC	Michel BOSREDON	
PEYZAC LE MOUSTIER	Hervé DUVAUCHELLE	
SERGEAC	Pierrette BLEMONT	
ST LEON SUR VEZERE	David LESPINASSE	Serge SEPART
THONAC	Cyril CERF	Patrick LE MELLEDO
VALOJOUXX	Jean-Pierre MEGE	Odile ROUX

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR :

BEYNAC et CAZENAC	Serge PARRE	François VAUCEL
LA ROQUE GAGEAC	Jérôme PEYRAT	Jacques TUNEU
MARCILLAC ST QUENTIN	Christine LASCOMBE	
MARQUAY		
PROISSANS	Patrick CROUZILLE	
SARLAT LA CANEDA	Marie-Pierre VALETTE	Marlies CABANEL
ST ANDRE-ALLAS	Jean-Jacques ALBIE	
ST VINCENT DE COSSE	Nathalie BALLERAND	
ST VINCENT LE PALUEL	Eric ALARD	Christine DANGREMONT
STE NATHALENE		
TAMNIES		
VEZAC	Sylvie DELBARY	Christian ROBLES
VITRAC	Daniel CHAZARAIN	Eric GAUTHIER

Excusés :M. Marc PONS (*Tamniès*).**Procurations :**

M. Gérard VIELLE (*Pechs-de-l'Espérance*) donne procuration à M. Guy PRIESTER (*Pechs-de-l'Espérance*) ;
M. Vincent JARDEL (*Sergeac*) donne procuration à Mme Pierrette BLEMONT (*Sergeac*) ;
M. Pierre CHEVALIER (*Borrèze*) donne procuration à M. Dominique HERMENAULT (*Borrèze*) ;
M. Lilian GILET (*Saint-Laurent-la-Vallée*) donne procuration à Hervé MENARDIE (*Saint-Martial-de-Nabirat*).

Mme Marlies CABANEL (*Sarlat-La Canéda*) a été élue secrétaire de séance.

Le Président expose aux membres du comité syndical que le tracteur routier immatriculé CG-120-BP de marque DAF appartenant au SPIC Périgord noir environnement est en panne depuis août 2023. Un devis de réparation de 17 555.27 € HT de France poids lourds 24 a mis en évidence qu'il s'agissait d'une panne moteur. Au vu du montant de la réparation, aucune suite n'a été donnée. Dans l'urgence, pour assurer la continuité du service, un tracteur a été loué. A ce jour, le tracteur routier est hors d'état de fonctionnement.

Une proposition de prestation pour rachat d'un « véhicule hors d'usage à dépolluer » a été faite par la SIRMET (Boulazac Isle Manoire) ; entreprise spécialisée dans la récupération des déchets et leur traitement.

Elle propose ainsi la prestation au tarif suivant :

-mise en centre de valorisation, valeur de reprise (achat) : 110 € la tonne HT

-rapatriement : 700 € HT.

Le président précise que le tracteur est amorti depuis 2020 (valeur initiale amortie de 2016 à 2020 : 49 022.73 €).

Vu l'avis du bureau syndical en date du 03 février 2025,

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

-DECIDE de céder pour destruction à la SIRMET située à Boulazac Isle Manoire, le tracteur routier immatriculé CG-120-BP de marque DAF selon la proposition reçue pour traiter un « véhicule hors d'usage à dépolluer » :

- mise en centre de valorisation, valeur de reprise (achat) : 110 € la tonne HT

- rapatriement : 700 € HT.

-AUTORISE le Président à signer tous les documents à intervenir pour réaliser la cession du tracteur immatriculé CG-120-BP de marque DAF,

-MODIFIE en conséquence l'état de l'actif du SPIC Périgord noir environnement (n° inventaire : S000024).

Fait à Marcillac-Saint-Quentin, le 03 février 2025.

Marlies CABANEL
Secrétaire de séance



Jérôme PEYRAT
Président



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par les services de l'Etat.